

**MJC-CIS DE CARCASSONNE**  
**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**DU SAMEDI 16 JUIN 2018**

Le samedi 16 juin 2018, à 9 H 15, l'Assemblée Générale de la MJC s'est déroulée sous la Présidence de Mr. Joseph BRISOT.

**J. BRISOT** ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux invités et aux adhérents. Il les remercie de leur présence à cette 63<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la MJC. Il constate que nous sommes moins nombreux que les années précédentes parce que certaines activités ont dû participer à des manifestations à l'extérieur et que certains adhérents ont pu être retenus par le match de la Coupe du Monde de Football. Cependant, il salue et les remercie de leur présence Daniel JEAN-PIERRE, Directeur de la Fédération Régionale des MJC ainsi que les anciens Directeurs de la MJC présents dans la salle.

**J. BRISOT** présente les différentes personnalités qui siègent à la tribune :

Mmes Magali BARDOU, Maire-Adjointe déléguée aux associations qui représente Monsieur le Maire, retenu par d'autres obligations.

Audrey DUTON, Conseillère Municipale déléguée à la Jeunesse.

Suzanne DUBERNAT-SIRE, Secrétaire Générale.

Catherine CIALA, Trésorière.

MM. Marc AUZEVILLE, Président de la Fédération Régionale des MJC.

Jean SUAOU, Commissaire aux Comptes.

Joseph BRISOT, Président.

**Excusés** : M. le Maire de Carcassonne.

Mme l'Inspectrice de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

**J. BRISOT** précise que ces personnes interviendront au moment opportun. L'Assemblée Générale d'une Association est un temps fort, un moment au cours duquel tous les adhérents et les invités peuvent s'exprimer, échanger leurs idées dans des débats enrichissants et fructueux. C'est un moment statutaire important qui se déroule selon un ordre du jour bien défini.

Il aborde le premier point de l'ordre du jour.

**1 Vote du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du samedi 17 juin 2017**

**J. BRISOT** demande si des remarques sont à faire sur ce Compte-Rendu.

Aucune observation n'étant formulée, il propose de procéder au vote.

Il indique que tous les votes de cette Assemblée Générale devront se faire sur le bulletin de vote remis à chaque adhérent. Il suffit de cocher la case souhaitée pour chacun des votes prévus. En fin de réunion, le bulletin sera déposé dans l'urne située à la sortie de la salle. Suivra le dépouillement.

**2 Rapport Moral (lecture, discussion, vote)**

**J. BRISOT** procède à la lecture du Rapport Moral

(voir document joint)

Il demande s'il y a des questions sur ce Rapport Moral.

Aucune question n'étant posée, il précise que le Rapport Moral est soumis au vote et invite les adhérents à y procéder.

### **3 Compte-Rendu d'Activité**

**S. DUBERNAT-SIRE**, Secrétaire Générale, présente le Compte-Rendu d'activité.

La MJC de CARCASSONNE, c'est quoi ?

#### **La présentation des adhérents s'appuie sur un montage visuel.**

1020 adhérents pour 1123 participants aux divers ateliers (certains adhérents pratiquent plusieurs activités).

##### **▪ Qui sont nos adhérents ?**

Ce sont 568 femmes et 452 hommes.

Conformément aux statistiques démographiques, le nombre de femmes est supérieur à celui des hommes, Comme les statistiques démographiques qui s'accordent pour conclure que les femmes ont une espérance de vie plus longue que celle des hommes.

Ils se ventilent dans les divers ateliers.

L'âge des adhérents s'échelonne de 4 ans à plus de 90 ans.

En 2017, il y avait 1088 adhérents et le schéma était à peu près le même.

##### **▪ D'où viennent-ils ?**

Depuis le mois de janvier 2017 La Communauté d'Agglomération du Carcassonnais compte 82 communes.

53 % d'adhérents sont issus de la ville de Carcassonne. En 2017 nous étions à 54 %.

37 % viennent du reste de l'Agglomération. Le pourcentage se maintient cette année.

10 % viennent de l'extérieur de l'Agglomération.

Les pourcentages sont similaires à ceux de l'an passé.

A mesure que l'on s'éloigne de la ville, le nombre de participants diminue, ce qui est légitime.

##### **▪ Que pratiquent-ils ?**

Les adhérents ont tout un panel d'activités et d'ateliers à leur disposition, décliné en neuf thématiques : Ouverture sur le Monde, Jeux de l'Esprit, Pratiques Sportives, Musiques et Danses, Théâtre, Lecture et Écriture, Arts Plastiques, Sciences et Technologies, Citoyenneté et Solidarité.

**Le bénévolat de la saison 2017-2018 se résume se résume à trois chiffres :**

**-Plus de 137 ateliers sont mis en place par semaine.**

**-Plus de 300 bénévoles s'activent dans les divers ateliers.**

**-Plus de 39.000 heures d'animation s'écoulent par an, ce qui correspond à 23 Equivalents Temps Plein.**

**Le coût de ce bénévolat est estimé à 800.000 €.**

Comme nous l'avons débuté l'an passé, cette année encore, nous allons donner la parole aux activités. Pour chaque thématique que vous lisez dans la plaquette qui vient de vous être remise, un Animateur va mettre à l'honneur sa section pendant trois minutes. Il exposera son vécu, peut être ses difficultés mais aussi les points positifs. L'an prochain, nous appliquerons la même règle jusqu'à ce que toutes les Activités aient pu prendre la parole en Assemblée Générale.

**La parole est donnée à Serge, responsable de l'activité « Technique et Guitare».**

*Serge est le responsable de cette activité depuis 10 saisons. Les séances s'adressent aux débutants, puis aux confirmés. Le nombre d'adhérents est limité à quinze. Cet atelier consiste à acquérir une bonne approche de l'instrument et la bonne tenue de cet instrument, à mémoriser les notes sur les cordes basses, à mémoriser les accords de base, à apprendre à jouer avec des accords en barré, à reproduire les rythmes sur l'instrument pour, ensuite, pouvoir jouer avec d'autres musiciens. Sont évoqués aussi l'approche du solfège, l'étude de quelques gammes, l'improvisation, le partage de chansons avec plusieurs guitaristes.*

*Nous participerons à la fête de la musique à la MJC, jeudi 21 juin 2018.*

*L'atelier se réunit le mardi de 18 h à 20 h 30.*

**Andrée, responsable de l'activité « Scrabble » prend la parole.**

*Cette activité se pratique en « duplicate », le tireur annonce les 7 lettres données par l'ordinateur. Tous les joueurs réfléchissent pendant 2 mn 30 et inscrivent leur solution sur une feuille de route. Le tireur donne le résultat, tous marquent le même mot sur la grille et l'on continue.*

*Cette activité se déroule dans une atmosphère conviviale.*

*L'activité a lieu le lundi et le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30.*

**La parole est donnée à Frédéric, responsable de l'activité « Informatique- Théma' TIC».**

*S'il est vrai que pour les jeunes (les moins de 50 ans), l'utilisation d'un outil numérique, que ce soit un ordinateur, une tablette ou un smartphone, est quasiment innée, cela est moins vrai pour nos jeunes seniors (les plus de 50 ans...). Allez comprendre certains messages de certains appareils informatiques tels que, je les cite, « ...l'interface HDMI est en conflit avec le spouler de l'imprimante, ... ou...l'erreur X009216314 entraine un arrêt de la ram... ». Et je ne vous parle pas des petits soucis avec notre ami Google...*

*Grâce aux bons conseils de l'animateur, en véritable professionnel de la formation, toutes ces questions trouvent une réponse claire, simple et efficace. Il apprend également à utiliser des programmes pour réaliser des albums photos, tous plus fous les uns que les autres, à comprendre les arcanes de la messagerie, à éviter les pièges d'Internet et plein d'autres choses qui seraient trop longues à énumérer, tous ces conseils pour enfin dompter ce satané bazar...*

*Un dernier mot, dans l'atelier, il n'y a pas de programmes définis à l'avance car c'est autour des problèmes des uns et des autres, que se construit la séance. Je vous invite à nous rencontrer à la rentrée pour une nouvelle année de découverte.*

*L'atelier informatique se réunit le samedi matin à partir de 9 heures, tous les 15 jours dans la bonne humeur et une convivialité participative...*

**Claire, responsable de l'activité « kana Japonais » prend la parole, parée d'un déguisement japonais.**

*Tout d'abord, je tiens à lever un malentendu tenace : l'activité Nihongo Tanteidan, plus communément connue sous le nom de Kana Japonais, n'est pas la pratique d'un art martial obscur autant que secret. Il s'agit, comme l'indique son nom des tribulations d'un groupe de détectives, Tanteidan, enquêtant sur les traces mystérieuses de la langue japonaise "Nihongo". C'est la découverte d'un autre monde, sonore, graphique, philosophique... très*

*différent du nôtre, mais à bien des égards étonnement semblable aussi. L'apprentissage commence à la Maternelle par les premiers signes graphiques syllabiques, les fameux Kana, hiragana et katakana. Bien qu'activité de loisir, l'apprentissage d'une langue étrangère, et celle-ci en particulier, exige un travail quotidien et régulier de la part du détective passionné. C'est pourquoi l'âge minimum requis est limité à 16 ans. Cette activité existe depuis septembre 2010, nous terminons la 8<sup>ème</sup> saison. Nous comptons 4 groupes en fin d'année, treize détectives actifs (de 16 à 72 ans, hommes et femmes). Le peloton compte 5 ans d'ancienneté. Certains d'entre nous se sont déjà mesurés ou envisagent de le faire au test de niveau international organisé par la fondation du Japon (JLPT) qui valide 5 niveaux de compétence. Nous recevons, depuis ce printemps, une assistance native qui nous apporte les précisions nécessaires à une meilleure compréhension de cet univers tout en nuances et surtout stimule notre passage à l'oral. Je tiens à la remercier ici d'être venue nous proposer son expertise.*

*L'activité a lieu les lundis et jeudis à 17 h 30*

*les mardis et mercredis à 19 h.*

### **La parole est donnée à Catherine, responsable de l'activité « Poterie ».**

*A l'heure actuelle, nous sommes onze inscrits à l'atelier. Certains réalisent des objets à partir de moules en plâtre que nous avons rachetés à l'Amicale Laïque de Carcassonne. D'autres font du modelage. Nous n'avons pas de tour. Grâce au four, nous pouvons cuire et émailler la production. Nous sommes heureux de pouvoir mutualiser certaines cuissons avec l'atelier de Béatrice « Main dans la main ». Nous fonctionnons sans professeur et c'est là notre plus grand regret car nos compétences sont tout de même limitées et nous ne maîtrisons pas toutes les techniques. Il nous est arrivé d'être déçues par certains résultats après cuisson car nous avons mal procédé. J'en profite donc ici pour lancer un appel : si dans l'assistance il y a quelqu'un à la fois compétent et disponible, nous serions ravis de l'accueillir et de profiter de ses conseils. L'atelier « Poterie » a démarré en septembre 2017 après deux ans de gestation. En effet, quand en 2015, l'atelier "Poterie" de l'Amicale Laïque a fermé, nous étions une demi-douzaine d'adhérents à vouloir continuer l'activité par goût mais aussi pour le plaisir de nous retrouver. Tout naturellement, nous nous sommes tournés vers la MJC et son Directeur de l'époque, Stéphane GRANIER nous a accueillis avec beaucoup de chaleur. Tout de suite, on a mis à notre disposition la salle 24 qui venait d'être libérée par l'atelier "Travaux Manuels" mais nous ne pouvions pas démarrer sans un élément essentiel : le four. Il a fallu les efforts conjugués de plusieurs personnes pour que, enfin, grâce à un geste généreux de la Mairie, le four puisse être acheté et installé.*

*L'atelier se réunit le mercredi de 17 h 30 à 20 h.*

### **Vincenzo, responsable de l'activité « Danse Country » prend la parole.**

*La Danse Country est largement pratiquée en France et dans le monde entier. Elle se danse individuellement au sein d'un groupe en ligne. Les danseurs exécutent les mêmes pas de façon symétrique. Les chorées doivent être apprises par cœur ; il y a actuellement 2000 chorées qui circulent en France. Le positionnement et le choix des musiques sont très importants et qualifient la chorée pratiquée dans des sous-groupes : la Country sociale pratiquée en couple, en cercle ou en contra*

*La Country d'origine pratiquée en ligne avec, exclusivement, des musiques du genre Country*

*La new country pratiquée en ligne mais avec des musiques autres que du genre country (elles peuvent être rock, chacha, tango, irlandaise, valse et musiques populaires telles que andalouse, bella).*

*Par contre, nous ne pratiquons pas les nouveaux styles de danses country (line, style-catalan, style montana, etc). Notre section compte 44 adhérents et un petit groupe d'entre eux (elles) s'est investie dans l'enseignement des chorégraphies, dans un premier temps pour alléger le travail de l'Animateur et dans un deuxième temps pour pérenniser la section country au sein de la MJC. Je remercie Martine, Solange, Claire, Laurence et Dorine pour leur investissement. Ces collaboratrices s'adaptent aux attentes des adhérents tout en préparant ma relève. Dans un*

*proche avenir, mon investissement sera plus centré sur l'organisation de la section plutôt que sur l'enseignement. Du fait de la multiplicité des niveaux, l'affectation par secteur des collaboratrices rend plus fluide l'enseignement dispensé, (par des copines aux copines) c'est-à-dire un enseignement « d'adhérents à adhérents ». Cette façon de faire a incité deux adhérentes à ouvrir une section country à Alairac mais elles sont toujours et resteront adhérentes à la MJC et, idem au mois de septembre prochain, deux adhérentes ouvriront une section country à Montredon et resteront adhérentes à la MJC.*

*La MJC est un lieu de rencontre et de convivialité. Elle offre la possibilité à chacun de s'épanouir. Pour finir, je dirai qu'on est bien à la MJC. Notre section fait partie d'une entité vivante. Nous sommes une section parmi les autres. Nous nous considérons, à ce titre, être les enfants d'une grande famille riche dans sa diversité.*

*L'activité a lieu le mardi à 15 h et à 16 h*

*le mercredi à 18 h 30*

*le jeudi à 19 h 30 selon le groupe.*

*Nous participerons à la fête de la musique à la MJC, jeudi 21 juin 2018.*

### **La parole est donnée à Sandrine, responsable de l'activité « Pilates ».**

*C'est une nouvelle activité de la saison 2017-2018 à la MJC. Elle apparaît au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Pendant cette gymnastique douce sont alliées une respiration profonde et des exercices physiques. Elle vise à développer le corps de façon harmonieuse ; elle rectifie les mauvaises postures et restitue la vitalité physique. C'est une activité voisine du yoga.*

*Elle se réunit le lundi de 14 h 30 à 15 h 30.*

### **Tom, responsable de l'activité « Conversation Anglaise » prend la parole.**

*Cet atelier compte 26 adhérents. Il s'adresse aux 15 ans et plus. L'âge des pratiquants varie de 15 ans à 79 ans. Les participants s'expriment en langue anglaise dans une ambiance chaleureuse et amicale.*

*Il a lieu le mardi de 18 h à 20 h 30.*

Tous les intervenants sont chaleureusement remerciés.

Si l'on vient d'évoquer ce qui se passe toutes les semaines dans notre Maison, il faut aussi y rajouter les multiples manifestations ponctuelles et les temps forts qui viennent enrichir l'activité de la MJC :

- Portes Ouvertes
- Soirée Jeux de société
- Convention avec Grabuge
- Tournoi des Chiffres et des Lettres à Maquens
- Tournoi de Bridge à la Structure Réceptive de Domec
- Stage Bonsaï en présence d'un Maître Japonais
- Conseil d'Animation de la MJC
- Scène ouverte de Plumes en voix
- Gala de Handidanse à Castelnaudary et à l'Isle-sur-Tarn
- Challenge Grégoire
- Challenge Delon
- Déplacement en Angleterre pour le Rugby à XIII
- Stage de Danses Traditionnelles
- Rencontre de l'auteure Valentine Goby avec la Bibliothèque et l'association Luciole
- Séance spéciale de l'Académie de Dessin

- Représentation de l'Atelier Théâtre Adultes
- Gala du Modern Jazz au Théâtre Jean Alary
- Soirée Rétro Gaming
- Exposition « Main dans la Main »
- Exposition « Aquarelle »

Cette liste n'est pas exhaustive. Nous ne venons de citer que quelques temps forts ; d'autres, tout aussi passionnants, jalonnent la saison 2017-2018 mais nous ne pouvons pas les énumérer tous par manque de temps, ce que nous regrettons.

L'activité de la MJC est très riche, amicale. Elle favorise le rayonnement de notre Association sur la ville.

Vous voyez bien que chacun occupe sa place et ne s'ennuie pas dans notre Maison. Elle tisse le lien social et le vivre ensemble par la mixité sociale dans le respect des différences des autres d'une société inclusive.

De plus, la MJC accompagne des jeunes, service civique ou autres, et leur permet d'acquérir des expériences nouvelles qui forment leur vie de citoyen.

La MJC accueille également des jeunes dans le cadre de la bourse au Permis de Conduire à l'initiative du Service Jeunesse de la Mairie.

Il y règne une ambiance chaleureuse, bienveillante, amicale et conviviale.

C'est ainsi que se termine la présentation de ce Compte-Rendu d'Activité.

La parole est donnée au Président qui remercie la Secrétaire Générale pour cette présentation.

**J. BRISOT** évoque les difficultés de l'activité "Accompagnement Scolaire" qui est toujours en recherche d'enseignants bénévoles pouvant venir en aide à des jeunes scolaires présentant certaines lacunes. En étroite collaboration avec les Assistantes Sociales des collèges et des lycées de Carcassonne et d'autres communes de l'Agglomération, l'écoute et l'aide que l'on peut leur apporter sont essentiels pour leur cursus scolaire. Ce soutien s'adresse aux jeunes des classes de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale pour le Français, les Mathématiques et l'Anglais. Un appel est lancé pour celles en ceux qui voudraient se joindre à l'équipe des enseignants afin que cette Activité, riche de sens, puisse poursuivre son accompagnement.

#### **4 Rapport Financier : exercice 2017 (Compte de Résultat, Bilan, Rapport du Commissaire Aux Comptes, discussion, vote)**

La parole est donnée à C. CIALA, Trésorière

##### **Compte de Résultat de l'année civile 2017**

Elle procède à la lecture de l'analyse financière (voir brochure et document joint).

Cette analyse s'appuie sur une vidéo-projection qui permet de mieux appréhender les différents éléments de ce Compte de Résultat et du Bilan qui suivra.

**J. BRISOT** remercie C. CIALA et demande s'il y a des questions.

Comme il n'y a pas de questions, simplement que si ce Compte de résultat traduit une année légèrement positive sur le plan comptable, c'est grâce à vous qui avez su accompagner les mesures destinées à ce redressement.

- **Bilan** (voir brochure)

**La trésorière** rappelle que le bilan reste une photographie de l'Association à un moment donné, ici au 31 décembre 2017.

**J. BRISOT** demande s'il y a des questions.

Comme il n'y a pas de questions, il rappelle que ce Compte de Résultat et ce Bilan sont soumis au vote de l'Assemblée. Mais, avant de procéder à ce vote, nous devons écouter le Rapport de notre Commissaire aux Comptes.

▪ **Rapport du Commissaire aux Comptes**

**Monsieur SUAU** prend la parole.

*Je ne vous présente que l'essentiel du Rapport. Au regard des règles comptables en vigueur, les comptes sont réguliers et sincères. S'est opéré un changement de méthode pour positionner les sommes destinées aux départs à la retraite de nos Personnels non plus dans les Dettes mais dans les Provisions. Cette mesure affecte le Fonds de Roulement et nous commençons à percevoir le bénéfice des mesures prises à l'Assemblée Générale 2016. Nous avons amorcé une spirale positive.*

**J. BRISOT** remercie Monsieur SUAU.

**J. BRISOT** invite les adhérents à procéder au vote du Compte de Résultat et du Bilan en cochant la case de leur choix sur le bulletin de vote.

**5 Budget prévisionnel 2018**

**C. CIALA** commente ce budget prévisionnel 2018 (voir brochure). Elle rappelle qu'il a été élaboré dans le courant du dernier trimestre 2017 et qu'il doit être présenté en Assemblée Générale.

**J. BRISOT** déclare que l'élaboration d'un Budget Prévisionnel est un exercice financier difficile mais qu'il reste un exercice obligatoire. C'est le tableau de bord, il reste notre référence. Cependant ses prévisions sont aléatoires et la part d'incertitudes est énorme.

Il remercie la trésorière et rappelle que le budget prévisionnel n'est pas soumis au vote.

**6 Renouvellement du Mandat du Commissaire aux Comptes**

**J. BRISOT précise** que le mandat d'un Commissaire aux Comptes a une durée de six années consécutives. Monsieur SUAU est notre Commissaire aux Comptes depuis douze ans, donc il a accompli deux mandats et ce deuxième mandat arrive à échéance cette année. Nous devons renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes et cette décision doit être prise par l'Assemblée Générale. Pour être plus complet, il indique que Monsieur SUAU fait valoir ses droits à la retraite à la fin du mois de juin 2018 et que, en conséquence, il nous appartient de déterminer le nouveau Cabinet à qui nous confions cette mission. Nous avons, bien sûr, étudié cette chose là et le Conseil d'Administration vous propose de conclure ce contrat avec le successeur du Cabinet Jean SUAU, dénommé "BONNEFOY & Associates" et représenté par Monsieur Alexis LOMBRY.

**J. GALANTUS** demande si l'appel à concurrence a été lancé parce que le montant de ses honoraires n'est pas négligeable.

**J. BRISOT** répond que cet appel n'a pas été lancé. Il est aussi précisé, "*qu'en tant qu'organisme de droit privé, dès lors ou elles n'obéissent pas à une commande publique, une association n'entre pas dans le champ d'application du Code des marchés publics. Elle n'a donc aucune obligation de se soumettre à la règle des Marchés Publics et de soumettre à l'obligation de "l'appel d'offre"* Depuis douze ans nous avons travaillé en toute confiance, il n'y pas de raison que cela change. De plus, le Cabinet appelé à succéder à Monsieur SUAU connaît l'histoire et le fonctionnement de notre Association.

C'est donc sur cette proposition du Conseil d'Administration que vous devez voter sur le bulletin réservé à cet effet.

Avant de passer au point suivant, le Président souhaite revenir sur le départ à la retraite de Monsieur SUAU. Nous le savons, le rôle d'un Commissaire est bien encadré par la Loi et les missions qui lui incombent sont parfaitement définies. Cependant, si nous n'avons pas échappé à la rigueur de la fonction, nous pouvons aussi souligner l'accompagnement de qualité et les conseils avisés qui ont pu nous être donnés et que nous avons suivis. Dans la

période difficile que nous venons de traverser Monsieur SUAU a été toujours présent, bien au-delà de sa fonction, pour alimenter notre réflexion et nous indiquer le meilleur chemin. Dans ce contexte amical, le Président n'a aucun mal à évoquer, la politesse, la courtoisie et l'élégance de l'homme que nous avons connu et lui souhaiter une très bonne retraite dans son beau petit village de Saint-Martin de Villeréglan ou il va se retirer. Parce que le Commissaire aux Comptes n'a pas à être applaudi dans le cadre d'une Assemblée Générale, le Président demande cependant d'applaudir, non pas le Commissaire aux Comptes, mais l'homme Jean SUAU que nous avons apprécié.

## **7 Renouveaulement du Tiers Sortant du Conseil d'Administration**

**J. BRISOT** rappelle que le Conseil d'Administration est renouvelé par tiers chaque année et il donne la liste des membres sortants :

- Mmes Françoise CASELLAS, Claire LANDRE, Estelle SIRE-YVONNOU.

-MM. David ALIAGA, André FINOT, Frédéric GRILLOT, Richard MÉLIS, Laurent RACAGEL, Mikaël YVONNOU.

Madame Françoise CASELLAS ne renouvelle pas sa candidature.

**J. BRISOT** précise que huit candidatures ont été enregistrées pour onze postes à pourvoir.

Ces candidatures doivent être mises au vote et invite l'assemblée à y procéder.

## **8 Tarifs Adhésions**

**J. BRISOT** rappelle les montants de l'Adhésion.

Actuellement, le montant de l'Adhésion s'élève à :

➤ **68 € pour les 18 ans et plus**

➤ **53 € pour les moins de 18 ans**

Il précise que le Conseil d'Administration du lundi 14 mai 2018, après analyse de la situation financière, propose le maintien de ces tarifs : pas de baisse et pas de hausse. Dès que la situation évoluera il faudra envisager la baisse de cette adhésion.

**A. FINOT** fait remarquer que la réduction des impôts permet d'atténuer l'incidence de la hausse en ramenant l'adhésion à 24 €.

**J. BRISOT** rappelle que le taux de l'adhésion est soumis au vote et invite l'assemblée à y procéder.

## **9 Questions diverses**

Aucune question diverse écrite n'a été enregistrée.

**Une adhérente** fait remarquer que la baisse de l'adhésion évoquée est aussi liée à la vétusté des locaux et non pas seulement à l'augmentation de l'adhésion. Elle demande si un "rafraichissement" est prévu.

**J. BRISOT** répond que la question est légitime et laisse Madame Magali BARDOU y répondre.

**Madame Magali Bardou** fait remarquer *"que si la Municipalité est propriétaire des locaux, de nombreux adhérents viennent de la Communauté d'Agglomérations et il reste regrettable que la CAC ne puisse pas apporter son soutien financier à la MJC. Elle précise aussi que la situation financière ne permettait d'envisager sereinement une période de travaux. Aujourd'hui, la situation s'améliore et le projet pourrait être lancé. Elle précise aussi qu'une rencontre est prévue le Vendredi 29 Juin avec M. le Maire, Audrey, moi-même, le Président et la Directrice de la MJC et les services techniques de la Municipalité qui ont déjà travaillé sur ce dossier. De cette rencontre devrait sortir les différentes priorités et un calendrier du déroulement des travaux"*.

**J. BRISOT** demande s'il y a des questions.

**J. DUPLAND** voudrait savoir où nous nous pratiquerons nos activités pendant ces travaux.

**J. BRISOT** répond que nous devons obligatoirement nous poser cette question. Nous ne pourrions pas fermer la MJC. Il y aura des perturbations, des nuisances, évidemment, et il faudra s'adapter.

**Madame Magali BARDOU** constate que les efforts financiers se conjuguent avec les efforts de chacun pour supporter les travaux.

**J. BRISOT** précise qu'il sera, peut-être, possible d'occuper certaines salles qui ne sont pas éloignées de la MJC.

**P. BAUGUIL** demande quelle est la priorité des travaux.



**J. BRISOT** répond qu'à ce jour rien n'a été décidé. Les priorités seront déterminées en fonction des travaux urgents mais aussi en intégrant les obligations liées à la chronologie technologique des différentes phases.

**P. BAUGUIL** demande ce que devient le CIS (Centre International de Séjour).

**J. BRISOT** répond que le CIS est fermé définitivement.

**A. LE ROUZIC** demande si un plan de financement a été établi, et à quelle hauteur sera le budget en début des travaux.

**J. BRISOT** répond que ces questionnements sont liés à la nature et la hauteur des travaux à réaliser. C'est bien sûr une décision qui appartient au Maître d'ouvrage.

**A. LE ROUZIC** constate que, pour l'instant, ce ne sont que des hypothèses et que le projet ne sera ne sera crédible qu'avec l'élaboration d'un plan de financement.

**Madame Magali BARDOU** déclare que le budget sera évalué en fonction des choix et de l'étalement des travaux : travaux de la 1<sup>ère</sup> année, de la 2<sup>ème</sup> année, de la 3<sup>ème</sup> année. La volonté est là.

**A. LE ROUZIC** constate que nous avons l'impression d'entendre toujours la même chose.

**J. BRISOT** espère que la rencontre du 29 Juin pourra faire avancer les choses. Des problèmes aussi existent sur l'extérieur de nos bâtiments avec notamment de jeunes collégiens ou autres qui dégradent les abords de la MJC. C'est un problème pour nous que nous avons essayé de résoudre par tous les moyens y compris par l'intervention de la Police Municipale. Il serait peut être judicieux d'installer, comme avant, une grille le long de la murette avec une porte d'entrée afin de mieux délimiter l'espace.

**J. BRISOT** donne la parole aux invités.

## **10 Allocution des invités**

**J. BRISOT** donne la parole à **Audrey DUTON**.

***Elle déclare** que nous sommes revenus à l'équilibre financier, ce dont elle se réjouit. Elle remercie la MJC pour son implication dans le FUTURING, le festival de la Jeunesse.*

**J. BRISOT** remercie Madame Magali BARDOU et Madame Audrey DUTON pour leurs propos.

**M. AUZEVILLE, le Président de la FR Languedoc Roussillon**, déclare qu'il est heureux, avec Daniel Jean-Pierre le Directeur, de représenter la nouvelle région : OCCITANIE, issue de la fusion LANGUEDOC-ROUSSILLON et MIDI-PYRÉNÉES. Il souligne la place importante de la MJC de Carcassonne dont l'activité est calquée sur le projet associatif. Si elle est impactée par la baisse des adhérents, il faut savoir que beaucoup d'associations sont dans la même situation. Le mouvement associatif manque de reconnaissance au niveau local, départemental, régional, national. Nous ne savons pas ce que seront demain nos MJC, la Fédération Régionale, la Confédération des MJC avec lesquelles nous sommes parties prenantes. La société est en pleine évolution et nous devons nous adapter à ces mutations qui compliquent encore plus notre action. Si la MJC de Carcassonne est une MJC active dans le respect des valeurs de l'Éducation Populaire, nous devons en saluer la gestion rigoureuse et la forte prise de conscience des adhérents pour arriver à cet équilibre financier. Il insiste sur le partenariat de la Municipalité de Carcassonne avec la MJC et il remercie les représentantes de la collectivité pour leur soutien et leur écoute permanents. Il termine son intervention en s'adressant à l'ensemble des acteurs de la MJC, le Conseil d'Administration, son Bureau, sa Directrice Sandrine et l'ensemble des Bénévoles pour leur adresser ses remerciements et ses encouragements.

**J. BRISOT** remercie Marc AUZEVILLE pour ces propos, des propos auxquels nous adhérons, bien sûr..

L'ordre du jour étant épuisé, **J. BRISOT** rappelle aux adhérents de procéder au vote en déposant leur bulletin de vote dans l'urne qui est à la sortie de la salle.

Nous allons prolonger cette AG par un moment que nous souhaitons convivial et invite les personnes présentes à se retrouver autour du verre de l'amitié pour l'apéritif qui sera servi dans la cour.

Le repas sera pris dans la salle que nous occupons.

### Résultat des votes

Nombre de votants : 105

Suffrages exprimés : 102

Blancs :3

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
<b>Compte-Rendu de l'A.G du 17 juin2017</b>	99	0	3
<b>Rapport Moral</b>	99	0	3
<b>Rapport Financier</b>	98	0	4
<b>Mandat du Commissaire aux Comptes</b>	96	3	3
<b>Tiers Sortant 2018</b>	Les huit candidats sont élus		
<b>Adhésion 2018-2019</b>	97	1	4

**La Secrétaire Générale**

**La Trésorière**

**Le Président**

**Suzanne DUBERNAT-SIRE**

**Catherine CIALA**

**Joseph BRISOT**